

Honoraires de transaction

PRESTATIONS PROPOSÉES

HONORAIRES TTC¹

VENTE

Modalités A la charge de
(%, forfait, tranches)

Appartement.....
Maison.....
Terrain.....
Autres ventes (lots de lotissement, ventes en l'état futur d'achèvement, garage).....

5% du prix de vente*
5 % du prix de vente*
6 % du prix de vente*
5 % du prix de vente*

VENDEUR

*Transactions de 0 à 100.000 €
*Transactions de 101.000 à 200.000 €

Forfait : 7500 €
Forfait : 10.000 €

LOCATION

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)²
. négociation, rédaction de bail, état des lieux.....

6 % du loyer annuel hors charges dans la limite de 8€/m² + 3 € /m² pour d'état des lieux

Locataire et bailleur

Locaux meublés et de droit commun
. négociation, état des lieux, rédaction de bail

6 % du loyer annuel hors charges dans la limite de 8€/m² + 3 € /m² pour d'état des lieux

Locataire et bailleur

Locaux commerciaux

. négociation.....
. état des lieux.....
. rédaction de bail

Locaux professionnels

. négociation.....
. état des lieux.....
. rédaction de bail.....

Locations saisonnières

. négociation.....
. état des lieux.....
. rédaction de bail

GLIERES IMMOBILIER - 113 rue Saint François de Sales
74570 THORENS-GLIERES ☎ 04 50 22 83 96 - 📠 09 72 12 10 36
Info@glieresimmobilier.fr - www.glieresimmobilier.fr
Eurl. Au capital de 5000 Euros - Siret 513 171 231 00014 - APE 6831Z
Carte professionnelle 1583/74 délivrée par la préfecture d'Annecy
Garantie financière : GALIAN 120.000€



Avec le cube, c'est carré.

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

Honoraires au 01/04/17

TVA au taux en vigueur à 19,60 % incluse / ² Le partage des honoraires par moitié entre bailleur et locataire est obligatoire.